

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 JUILLET 2017

Convocation : 12 juillet 2017

L'AN DEUX MIL DIX SEPT, le 20 juillet, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, V. Schaal, D. Godard, Y. Leipert, F. Joubert, B. Lebreton, M. Barathon, G. Guerbois, E. Martin-Gbeassor, F. Colin-Manderscheid

Absents excusés : P. Rouby (pouvoir à J. Poussard), V. Varin (Pouvoir à V. Schaal)

Absents : JM. Raoult

Secrétaire de séance : F. Joubert

CHOIX DE L'ENTREPRISE RETENUE – TRAVAUX DE VOIRIE 2017

Après réunion de la Commission MAPA le 17 juillet 2017, le Conseil Municipal retient la proposition de la société EUROVIA pour les travaux de réfection de voirie concernant le chemin rural n°52, la zone artisanale, l'allée des Grouettes, la rue de Paris et la RD des Berteaux, pour un montant H.T de 37265.14 €

ÉTUDE DE DEVIS

Éradication des pigeons et mise en place d'un grillage de protection pour le clocher de l'église Saint-Pierre

Le Conseil accepte la proposition de la société Service Technique d'Hygiène pour l'éradication des pigeons dans le clocher de l'église, pour un montant HT de 3450.00 €, et la proposition de la société Bodet pour le remplacement d'un grillage de protection pour un montant H.T de 4384,00 €.

Remise en état de la salle Daniel Bergin

Le Conseil Municipal retient la proposition des entreprises Gérard BLED, EIRL HECQUET Franck et POUSSET Patrick pour la remise en état de la salle communale suite aux intempéries du 8 juin 2017, pour un montant total des réparations de 9046,04 € H.T, pris en charge en partie par l'assurance.

Installation d'un système de ventilation au logement de fonction communal

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la société Pascal AVRIL pour l'installation d'un système de ventilation dans le logement de fonction situé au 31 rue du Bourg, pour un montant H.T de 590.00 €

Audit de l'installation campanaire

Suite à la proposition de l'entreprise BODET de réaliser un audit de l'installation campanaire du beffroi et de la cloche de l'église Saint-Pierre, pour un montant H.T de 600,00 H.T, le Conseil Municipal envisage de faire appel à un architecte pour faire estimer la possibilité et le coût d'une désolidarisation entre le beffroi et le clocher, comprenant cette étude, afin de minimiser les frais d'une telle opération.

MODIFICATION STATUTAIRE DU PÉRIMÈTRE DE L'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE DREUX.

À 2 voix contre et 11 voix pour, le Conseil Municipal décide d'accepter le retrait de la commune de Mouettes du périmètre de l'Agglomération du Pays de Dreux, prenant effet au 1^{er} janvier 2018.

SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR LA REDEVANCE SPÉCIALE

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de redevance spéciale et ses annexes associées, entrée en vigueur le 1^{er} mai dernier, et fixant les modalités et les tarifs des prestations d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ CNAS

À l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Mme Fiona Jayet, secrétaire de mairie, représentante du collège des agents au sein des instances du CNAS.

ENCAISSEMENT DE CHEQUES – DONNS

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'encaissement de deux chèques issus de dons d'un montant de 120,00 € et 50.00 €.

PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC – ENFOUISSEMENT 2018

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le projet d'étude concernant l'enfouissement de l'éclairage public en 2018 dans les rues du Bourg, de Paris, du Pré de Launay et l'impasse des Viviers, établi par TERRITOIRE D'ÉNERGIE EURE ET LOIR.

LECTURE DE COURRIERS

J. Poussard : La société International Télécommunications And Services (ITAS) exprime son souhait d'installer une antenne relais sur la parcelle référencée au cadastre au n°ZI 69, afin d'améliorer la couverture réseau sur le territoire. ITAS propose donc de procéder à une étude du terrain d'implantation envisagé par la société T.D.F, mandatée pour l'occasion, et sollicite pour ce faire un accord de principe. A 7 voix contre 5, le Conseil Municipal décide d'approuver cette étude à condition de mentionner dans un courrier annexe à l'accord de principe les détails qu'il souhaite voir apparaître dans le rapport de T.D.F.

Elle informe ensuite que les communes de Bueil et de Bréval ont approuvé une modification simplifiée de leur Plan Local d'Urbanisme. Neauphlette a également approuvé l'intégralité de son PLU.

Elle indique par ailleurs que les travaux d'enfouissement de la HTA débiteront fin juillet 2017.

Enfin, elle revient sur les débats portant sur le retour de la semaine scolaire de 4 jours. Plusieurs communes, comme Anet et Abondant, ont en effet voté ce retour sans concertation avec les communes voisines, créant ainsi un manque de cohérence controversé avec celles qui ont décidé de rester à la semaine de 4 jours et demi pour des raisons de transports, du centre de loisirs et de périscolaires.

TOUR DE TABLE

N. Velin indique que la soirée du 13 juillet à Guainville a été agréable pour ses participants.

Y. Leipert s'est rendu le 26 juin 2017 à l'assemblée générale extraordinaire de l'ATD qui visait, sur demande de la Préfecture, à voter une modification de ses statuts. Les comptes administratifs et le budget ont aussi été votés à cette occasion.

J. Poussard a informé d'un assèchement du Chertemps au niveau des Moreaux du fait d'un mauvais entretien du terrain concerné par sa propriétaire. Cette dernière a été contactée par téléphone afin de la prier de faire le nécessaire pour favoriser l'écoulement du cours d'eau sur sa propriété.

Elle souligne également qu'une malfection a été détectée au niveau d'un chéneau de l'école Dominique Paturol, qui se remplit d'eau suite au trop plein de la climatisation.

F. Joubert revient sur la réunion du SMICA qui s'est tenue le 6 juillet dernier, concernant l'attribution du marché d'un nouveau gymnase. Les locaux de l'ancien Mr Bricolage ont été acquis pour un montant de 600 000 €, subventionné en partie par le Conseil Régional à hauteur de 180 000 €. C'est la société ALJ qui sera en charge de l'étude du projet et des travaux intérieurs, estimés à une durée de 49 semaines. L'ouverture de ce gymnase, prévue pour septembre 2019, permettra une meilleure gestion des créneaux réservés au sport dans les communes membres et un désengorgement des structures existantes.

Elle indique également que le SMICA a réattribué son contrat de nettoyage des gymnases de Bû et d'Anet à la société PREST et précise en outre que le règlement intérieur des gymnases concernant leur utilisation par les associations d'Anet et de Bû a été réédité.

J. Poussard revient ensuite sur une réunion qui a été tenue avec le syndicat du Bois de Ruffins dans l'optique de préserver la compétence de la gestion de l'eau par les syndicats locaux. L'objectif est, pour rappel, de réunir les accords de trois EPCI afin d'éviter le transfert de cette compétence à l'Agglomération du Pays de Dreux.

M. Barathon questionne sur la fréquence d'entretien de la départementale des Berteaux, qui, faute de fauchage régulier, empêche les conducteurs de véhicules d'avoir une bonne visibilité des routes. Mme Poussard indique d'un fauchage est réalisé une fois par an par le Conseil Départemental, et que l'épareuse acquise par la commune, destinée également à ces fins, est toujours actuellement en réparation.

D. Godard souhaitait connaître l'organisme chargé de l'entretien d'un chemin rural du hameau de Fumeçon, emprunté par quelques automobilistes et fragilisé par plusieurs ornières. Mme Poussard rappelle que ce chemin ne fait pas partie des voies communales et n'a pas vocation à accueillir des véhicules. La proposition d'un renforcement du sol de cette voie sera toutefois discutée lors de la réunion de la commission des chemins, qui aura lieu en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05